

FICHE SIGNALÉTIQUE DU NETTOYANT D'ALUMINIUM CANTESCO®

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT : NETTOYANT D'ALUMINIUM CANTESCO®
IDENTIFICATION : NETTOYANT D'ALUMINIUM
UTILISATION : BASE ACIDE PRÉPARE LES SURFACES EN ALUMINIUM ET EN ALLIAGE D'ALUMINIUM
CODE PRODUIT : AC-1Q, AC-1G, AC-5G, AC-DR
AC-1L, AC-4L, AC-20L
CODE À BARRES : 10050, 10055, 10060, 10065
NOM DE FORMULE : ALCLEAN
CODE FORMULE : 48002
CODE DE FICHE : 28
COURRIER ÉLECT : MSDS@CANTESCO.COM
ADRESSE WEB : WWW.CANTESCO.COM
ADRESSE AMÉRICAINE : CANTESCO CORPORATION USA
PMB 023 - 60 INDUSTRIAL PARKWAY
CHEEKTOWAGA, NY 14227
TÉLÉPHONE (716) 693-8206
TÉLÉCOPIE (716) 693-8373
ADRESSE CANADIENNE : CANTESCO CORPORATION
13 - 5200 DIXIE ROAD
MISSISSAUGA, ON L4W 1E4
TÉLÉPHONE (905) 624-5463
TÉLÉCOPIE (905) 624-2840
PRÉPARÉE PAR : DIRECTEUR DU SERVICE DE LA FIABILITÉ
TÉLÉPHONE : (905) 624-5463
TÉLÉPHONE D'URGENCE : (613) 996-6666 (CANUTEC – appelez en PCV)
DATE PRÉPARÉE : LE 1ER MARS 2008
ÉTAT RÉGLEMENTAIRE OSHA : CONTRÔLÉ
CLASSE SIMDUT : D2A

SECTION 2. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CAS	OSHA LEA	ACGIH SAE	DL50 ESPECE/VOIE	CL50 ESPECE/VOIE	% POIDS
ACIDE PHOSPHORIQUE	7664-38-2	1 mg/m3	1 mg/m3	1530 mg/kg (rat) oral	Indisp.	5-10%
BIFLUORURE D'AMMONIUM	1341-49-7	2.5 mg/m3	2.5 mg/m3	Indisp.	Indisp.	1-5 %

SECTION 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

EXPOSÉ GÉNÉRAL D'URGENCE

DANGER! CORROSIF. CAUSE L'IRRITATION GRAVE DES YEUX ET BRULURES A TOUT LIEU DE CONTACT. ÉVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX.

YEUX: Le liquide ou les vapeurs peuvent causer la rougeur, la brûlure, le larmolement, le gonflement et ou la douleur.

PEAU: Le contact fréquent ou prolongé peut provoquer le dégraissage et l'assèchement de la peau qui peut provoquer l'irritation et la dermatite (éruption).

INGESTION: L'ingestion peut irriter les membranes de la bouche, de la gorge et du tractus gastrointestinal provoquant le vomissement et / ou les crampes.

INHALATION: La surexposition prolongée ou répétée est anesthésique. Peut causer l'irritation de la voie respiratoire ou la dépression aiguë du système nerveux, caractérisée par le mal de tête, l'étourdissement, la marche festonnante ou la confusion.

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË: Indisponible

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE: Indisponible

AUTRES DANGERS IMPORTANTS: Indisponible

CLASSIFICATION SUGGÉRÉE SIMD: SANTÉ |3|INFLAMMABILITÉ |0| RÉACTIVITÉ |2|PROTECTION PERSONNELLE ICI

SECTION 4. PREMIERS SOINS

INHALATION: Transporter à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent ou si la victime est évanouie.

INGESTION: En cas d'ingestion, ne pas faire vomir! Faire boire un verre d'eau pour diluer. Appeler un médecin ou centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien donner par voie orale à une personne évanouie.

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à grande eau claire immédiatement pendant 15 minutes au moins. S'assurer de rincer sous les paupières. Appeler un médecin pour le traitement définitif.

CONTACT AVEC LA PEAU: Laver à l'eau et au savon. Continuer à rincer à l'eau pendant quelques minutes. Employer une crème pour la peau pour combattre l'assèchement qui en résulte. Consulter un médecin si l'irritation persiste ou si une grande région de peau est affectée.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ: Ininflammable

MOYENS D'EXTINCTION: Ce matériau n'est pas combustible, employer un extincteur approprié à l'incendie.

CONSIGNES SPÉCIALES D'EXTINCTION: Employer une pulvérisation d'eau pour refroidir les contenants exposés puisque les récipients peuvent éclater avec violence par suite de la pression provoquée par la chaleur.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Aucun connu

POINT D'ÉCLAIR/MÉTHODE: Aucun

LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ: N/E

LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ: N/E

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION: Indisponible

PRODUITS DANGEREUX SUIVANT LA COMBUSTION: Indisponible

DANGERS D'EXPLOSION - SENSIBILITÉ AU CHOC MÉCANIQUE: Indisponible

DANGERS D'EXPLOSION - SENSIBILITÉ À LA DÉCHARGE STATIQUE: Indisponible

SECTION 6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

FUITE OU DÉVERSEMENT: Diluer les fuites ou déversements peu importants avec prudence à grande eau. Neutraliser les résidus à l'alcali tel que le carbonate de sodium ou le chaux. Assurer que tout le matériel déversé est nettoyé sans tarder. Absorber avec un produit inerte tel que la vermiculite ou des essuie-tout et placer dans un contenant pour résidus chimiques pour l'élimination ultérieure. Sceller et étiqueter le récipient «déchets». Éliminer conformément aux règlements fédéral, provincial ou local.

INSTRUCTIONS SPÉCIALES: La zone devrait être ventilée immédiatement et la ventilation devrait continuer jusqu'à l'élimination de toutes les vapeurs et fumées. Voir la section 13 pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES ET ÉQUIPEMENT DE MANIPULATION: Ne pas ranger dans des récipients en verre, manipuler avec soin extrême puisque le produit est très corrosif.

ENTREPOSAGE: : Entreposer en lieu sec frais bien ventilé. Garder le contenant fermé entre les utilisations. Ne pas entreposer là où peut se produire le contact avec des substances incompatibles.

SECTION 8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

PROTECTION POUR LES YEUX: Des lunettes de sécurité à écrans latéraux sont conseillées pour toute manipulation chimique industrielle. En cas de contact possible avec les yeux, les lunettes antiéclaboussures sont conseillées.

PROTECTION POUR LA PEAU: Pour un contact bref, aucune précaution devrait être nécessaire autre que de porter des vêtements propres couvrant le corps. En cas de la possibilité du contact répété ou prolongé, porter des gants Sol-Vex® ou un autre vêtement résistant à l'ingrédient qui figure dans la Section 2.

VENTILATION: La ventilation générale (typiquement 10 changements d'air par heure) devrait être assurée. Les taux de ventilation devraient correspondre aux conditions. Une aspiration localisée ou un système clos de traitement d'air peut être nécessaire pour contrôler la contamination de l'air à un niveau inférieur de ceux de l'ingrédient avec le classement SAE/PEL le plus bas dans la Section 2.

NIVEAUX- GUIDE D'EXPOSITION: Puisque ce produit est un mélange, la valeur d'exposition OSHA ou ACGIH n'est pas disponible. Lors de la détermination des procédures, de la protection ou des essais d'exposition, employer l'ingrédient avec le classement le plus bas dans la Section 2.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide
ODEUR ET ASPECT	: Odeur faible d'acide, liquide transparent
SEUIL OLFACTIF	: Indisponible
DENSITÉ (H ₂ O=1)	: Inférieure à 1,0
PRESSION DE VAPEUR (mm/hg)	: Plus que celle de l'air
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)	: Supérieure à 1,0
TAUX D'ÉVAPORATION	: Indisponible
POINT D'ÉBULLITION (°C)	: Indisponible
POINT DE CONGÉLATION (°C)	: Indisponible
pH	: <4,0
COEFFICIENT DE	
DISTRIBUTION EAU/HUILE	: Indisponible
MASSE VOLUMIQUE	: 1,070
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	: Négligeable
% VOLATIL EN VOLUME	: Indisponible
COV	: Indisponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable.

CONDITIONS À ÉVITER: Substances incompatibles.

INCOMPATIBILITÉS: Oxydants forts.

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ: Indisponible

PRODUITS DANGEREUX DE LA DÉCOMPOSITION: Oxydes de phosphore, fluorure d'hydrogène, oxydes nitriques et ammoniac lorsque chauffé jusqu'à la décomposition.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas.

SECTION 11. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

DL50: Indisponible

CL 50: Indisponible

VOIES D'EXPOSITION: INHALATION [O], YEUX [O], CONTACT CUTANÉ [O], ABSORPTION CUTANÉE [O], INGESTION [N]

LIMITES D'EXPOSITION: Puisque ce produit est un mélange, la valeur d'exposition OSHA ou ACGIH n'est pas disponible. Lors de la détermination des procédures, de la protection ou des essais d'exposition, employer l'ingrédient avec le classement le plus bas dans la Section 2.

IRRITATION DU PRODUIT: Indisponible

SENSIBILISATION AU PRODUIT/CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES: Indisponible

CANCÉROGÉNÉCITÉ: Aucun ingrédient de ce produit n'est identifié par le CIRC, NTP ou OSHA comme cancérigène.

TÉRATOGENÉCITÉ/MUTAGÉNÉCITÉ/TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION: Indisponible

DONNÉES TOXICOLOGIQUES: Indisponible

SECTION 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT: Les effets sur l'environnement n'ont pas été essayé pour ce produit.

CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES IMPORTANTES: Indisponible

TOXICITÉ AQUATIQUE: Indisponible

SECTION 13. ÉLIMINATION

Lors de l'élimination du contenu inutilisé, les options préférées sont de le renvoyer à un récupérateur autorisé ou à un incinérateur autorisé. Toute mesure d'élimination doit se conformer aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Ne pas déverser dans les égouts, sur la terre ou dans une masse d'eau.

SECTION 14. INFORMATION D'EXPÉDITION

INFORMATION SPÉCIALE D'EXPÉDITION : Indisponible

INFORMATION D'EXPÉDITION MDT HM-181

DÉSIGNATION D'EXPÉDITION : Liquides corrosifs s.a.p. (acide phosphorique)

CLASSE OU DIVISION DE DANGER : 8

NUMÉRO ONU : 1760

GROUPE D'EMBALLAGE : II

ÉTIQUETAGE REQUIS : Liquide corrosifs

INFORMATION D'EXPÉDITION TMD

DÉSIGNATION TMD : Liquides corrosifs, s.a.p.* . (acide phosphorique)

CLASSE TMD : 8

NUMÉRO ONU : 1760

GROUPE D'EMBALLAGE : II

ÉTIQUETAGE REQUIS : Liquide corrosifs

NAERG : 154

NUMÉRO D'URGENCE : (613) 996-6666

SECTION 15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES: Le produit sur cette fiche signalétique ou tous ses composants sont inscrits en vertu de la LCST.

SARA TITRE III, SECTION 313: Les ingrédients suivants sont soumis aux exigences de déclaration de la section 313 de Titre III de la Superfund and Reauthorization Act de 1986 et 40 CFR Partie 372: Aucun

LOI SUR L' AIR PROPRE (LAP): Les ingrédients suivants se trouvent sur la Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP - 42 USC 7412, Titre 1, Partie A, p112): Aucun

LOI SUR L'EAU PROPRE (LEP): Les ingrédients suivants se trouvent sur la liste LEP des substances dangereuses (40 CFR 116.4): Aucun

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE: Les ingrédients suivants se trouvent sur la Liste de Proposition 65: Aucun

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL(CANADA): Cette fiche signalétique a été préparée selon les critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche contient toutes les informations exigées par le RPC.

LISTE DES SUBSTANCES INTÉRIEURES (LSI): Le produit sur cette fiche ou tous ses composants se trouvent sur la LSI.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

N/E	non établi
Ind.	indisponible
S/O	sans objet
IARC/CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
NIOSH	National Institute for Occupational Health and Safety
SAE-TWA	Seuils admissibles d'exposition, Moyenne pondérée dans le temps
NAERG	North American Emergency Response Guidebook
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Le format de cette fiche signalétique satisfait aux exigences ANSI Z400, 1-1998, OSHA 1910,1200 et SIMDUT. La société Cantesco offre les informations contenues dans la présente de bonne foi mais ne fait aucune représentation en ce qui concerne son exhaustivité ou sa précision. Ce document est destiné à servir de guide à la manipulation appropriée prudente de la matière par une personne ayant reçue une formation adéquate qui se sert de ce produit. L'utilisation du produit et les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de la société Cantesco. La garantie des produits se limite aux résultats des essais des performances du produit selon les détails des certificats de conformité. L'interprétation des résultats des essais sont la responsabilité de l'utilisateur. On ne fait aucune autre garantie exprimée ou implicite. La société Cantesco est une compagnie enregistrée ISO 9001:2000.

FORMULE DE RÉPONSE POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES - RENVOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
OU TÉLÉCOPIEUR S.V.P.

VEUILLEZ M'AJOUTER À VOTRE BASE DE DONNÉES DES FICHES POUR LES MISES À JOUR:

NOM		TITRE / SERVICE	
CIE			
ADRESSE			
VILLE			
PROVINCE		CODE POSTAL	
TÉLÉPHONE		TÉLÉCOPIEUR	
ADRESSE COURRIEL			

VEUILLEZ M'ENVOYER DES INFORMATIONS SUR LES PRODUITS CANTESCO® SUIVANTS:

PRODUITS CHIMIQUES DE SOUDAGE	
DÉTERSIFS POUR CAMIONS, REMORQUES ET AUTOBUS	
PRODUITS DE NETTOYAGE DE CONSOMMATION	
NETTOYANTS INDUSTRIELS ET INSTITUTIONNELS	
PRODUITS CHIMIQUES DE CVCA	